

Retour des réfugiés

Une liste des Domontois, avec leur date de rentrée au pays, donne *"pour la période du 8 au 11 juillet"* 1524 personnes, dont 1209 adultes, 217 vieillards et 98 jeunes enfants. Jour par jour ensuite, la mairie a compté les retours, probablement pour organiser le ravitaillement et la soupe populaire : 75 personnes de plus le 11 juillet, 24 le 12, 26 le 13, et ainsi de suite dix à vingt personnes chaque jour. La dernière page porte la date du 13 septembre, mais la liste semble avoir continué. Sur les 3.700 habitants de 1939, 2.000 sont rentrés au 1er août 40 et il en manque encore 1000 en septembre.

Une circulaire préfectorale, en date du 8 août 1940, la première depuis la défaite, conservée aux archives de Domont, illustre les difficultés rencontrées par les habitants pour revenir à la maison. Le Préfet dément les rumeurs : la démobilisation des soldats est en cours, écrit-il ; la circulation est libre à l'intérieur de la zone occupée ; les élus, fonctionnaires, commerçants et industriels sont autorisés à quitter la zone non occupée pour rejoindre leur lieu de travail en zone occupée.

Seulement, les déplacements en voiture à l'intérieur de la zone occupée sont soumis à autorisation ; il est totalement interdit de pénétrer dans certains départements du Nord et de l'Est dont le préfet n'a pas encore la délimitation ; le rapatriement des réfugiés en zone occupée vers leur résidence est organisé par les autorités administratives et militaires en fonction des possibilités de communication et des moyens de transport disponibles entre les deux zones. La Feldkommandantur de Versailles ne délivre aucun visa pour des voyages en zone non occupée. Malgré cela, les Domontois parviennent à rentrer chez eux.

Premier bilan

On ne sait pas encore à ce moment-là quels sont les soldats tués au combat et combien sont prisonniers.

Il n'y a pas eu de bombardement ni d'épidémie. L'obscurcissement des ouvertures est contrôlé régulièrement. Le couvre-feu est impératif à partir de 22 heures. Les armes détenues par des habitants ont été déposées en mairie

le 17 août et remises à la Kommandantur d'Enghien. Le service postal se remet en route. Les 103 abonnés au téléphone ont récupéré leurs lignes. La production de briques pourrait reprendre et occuper 18 personnes chez Louis Censier, mais on va vite manquer de charbon : il en faudrait 80 tonnes par mois à La Céramique ainsi que 1.800 litres de gas-oil, pour réembaucher à hauteur de 13 hommes l'hiver, 23 l'été et 5 femmes au lieu des 5 salariés, qui font actuellement de la maintenance. Le patron se dit prêt à repartir s'il en a les moyens financiers : *"cela dépendra des traites qui sont en circulation et qui seront payées"*. La Mèlassine est en activité fin août ; elle occupe 10 hommes et pourrait passer à 30, s'il y avait du charbon, du gas-oil et de l'essence.

Il faudrait verser des indemnités aux ouvriers restés à la disposition de leur entreprise, mais ne travaillant pas.

Trente voitures seulement sont en état de rouler. 2.500 litres d'essence et 100 litres d'huile seraient nécessaires mensuellement. Garagistes et taxis ne travaillent plus. Il n'y a aucun stock de combustible, ni bois, ni charbon : on abat les châtaigniers. Pas de réserves de nourriture non plus. Les chômeurs sont au nombre de 55, manoeuvres, journaliers, mécaniciens ; ils touchent 70 francs par semaine, avec un supplément de 4,50 francs par enfant et par jour.

Le Bureau de Bienfaisance distribue des aides selon les cas, au maximum 100 francs par mois. Il s'agit surtout de personnes de plus de soixante ans : 23 des 28 assistés.

